

Tenue Vestimentaire

Elle doit tenir compte de la météo et des activités :

Une paire de chaussures (de type basket), une tenue de sport, un k-way, une gourde, une casquette, un maillot de bain. Merci de fournir un sac de change pour les maternelles.

Tarifs

TARIFS EXTRASCOLAIRE				
TRANCHE Quotient familial	Tarifs journée entière avec repas	Tarifs journée entière sans repas (+ 1 €*)	Tarifs demi-journée <u>sans</u> repas	Tarifs demi-journée <u>avec</u> repas
Tranche 1 : 0 à 622 €	8.50 €	6.50 €	4.50 €	6.00 €
Tranche 2 : 623 à 999 €	7.50 €	5.50 €	4.00 €	5.00 €
Tranche 3 : 999 à 1893 €	11.00 €	9.00 €	6.00 €	8.50 €
Tranche 4 : 1894 € et +	12.00 €	10.00 €	6.50 €	9.50 €

TARIFS EXTRASCOLAIRE HORS COMMUNE				
TRANCHE Quotient familial	Tarifs journée entière avec repas	Tarifs journée entière sans repas (+ 1 €*)	Tarifs demi-journée <u>sans</u> repas	Tarifs demi-journée <u>avec</u> repas
Tranche 1 : 0 à 622 €	12.00 €	10.00 €	6.25 €	9.50 €
Tranche 2 : 623 à 999 €	11.00 €	9.00 €	8.75 €	8.50 €
Tranche 3 : 999 à 1893 €	16.00 €	14.00 €	8.50 €	13.50 €
Tranche 4 : 1894 € et +	17.00 €	15.00 €	9.00 €	14.50 €

Le tarif de l'accueil de loisirs inclut les repas, les activités, l'encadrement et le goûter, ce tarif est modulé en fonction du quotient CAF

de 10% à part pour les familles



Accueil de loisirs
"L'Ecole Buissonnière"



Vacances d'Automne 2025

Du 20 octobre Au 31 octobre

Inscription
jusqu'au
vendredi 10
octobre 2025
(18h)

STOP AUX ÉCRANS



Accueil de loisirs "L'Ecole Buissonnière"

Tel : 05.53.03.22.10/06.24.79.80.18 /accueildeleisirs@coursac.fr

Inscriptions

Rappel

Mr/Mme (responsable légal(e)):

Nom/Prénom de l'enfant :

		Journée	Demi-journée Avec repas		Demi- journée Sans repas	
			Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	20/10					
Mardi	21/10					
Mercredi	22/10					
Jeudi	23/10					
Vendredi	24/10					
Lundi	27/10					
Mardi	28/10					
Mercredi	29/10					
Jeudi	30/10					
Vendredi	31/10					

• SORTIES - 3€

Les sorties et interventions sont optionnelles. Elles impliquent un coût supplémentaire aux familles de 3.00€ par sortie. Pour inscrire votre enfant à la sortie, merci de bien vouloir le préciser dans votre mail ou en cochant la case ci dessous. Chaque sortie, l'ALSH prend en charge le pique nique (hors P.A.I) - Les enfants inscrits uniquement pour les sorties ne seront pas prioritaires et seront placés sur liste d'attente.

* Mardi 21/10/2025- Elémentaires - bricolage création de jeux surdimensionnés avec l'association Boules et Billes sur place journée entière

Oui Non

* Mercredi 22/10/2025- Maternelles - Elémentaires - animation et sensibilisation aux écrans Intervention de l'association King Juliane

Oui Non

* Mardi 28/10/2025- Maternelles - Elémentaires - équitation à l'étang des rosiers BOTTES ET PANTALON OBLIGATOIRE

Oui Non

• ANIMATION GRATUITE:

*Mercredi 29/10/2025- Maternelles- Petit déj' Famille enfants / parents / animateurs De 8h15 à 9h15 - Les parents sont invités à rester déjeuner avec les enfants ce matin, pour un moment de partage et de convivialité.

Oui Non

* Jeudi 30/10/2025- Elémentaire- Bibliothèque Départ : 9h30- Retour : 12h00

• NUITEE AU CENTRE LOISIRS - 6€

* Jeudi 30/10/2025- Elémentaires des classes de CE1 et CE2 (année scolaire 2025/2026) - Thème : "pilou pilou" viens avec ton plus beau pyjama

Oui Non

L'accueil de loisirs est ouvert de 7H30 à 18H50

Accueil le matin 7h30 à 9h30 Accueil l'après midi 13h à 13h30

Accueil le midi 11h45 à 12h15 Accueil le soir 16h30 à 18h50

Réservation des vacances Obligatoire par Mail à accueildeloisirs@coursac.fr.

Aucune annulation possible (sauf sur présentation d'un certificat médical) (RI- Décembre 2023). Toute absence non justifiée sera facturée.

Pour les évènements particuliers, vous avez la possibilité de faire un courrier, en argumentant clairement votre demande par mail à mairie@coursac.fr à l'attention de Mme BARRIERE élue à l'enfance et la jeunesse en justifiant votre demande, avant le 25 du mois en cours. Un justificatif pourra être joint au courrier. Une commission enfance statuera afin de vous accorder ou non cette exonération.

Si les inscriptions affichent complet, dû au respect du taux d'encadrement, votre enfant sera mis sur liste d'attente

- Le dossier d'inscription de votre enfant doit être complet (mise à jour tous les 2 ans)

-Vous pourrez retrouver toutes les informations relatives à l'accueil de loisirs et accueil périscolaire sur le site internet de la mairie de Coursac mairie@coursac.fr - www.coursac.fr (dossier inscriptions, tarifs, plannings d'activités, plaquettes de réservations,..)